

Image not found or type unknown



# IMMATRICULATION D'UNE INDIVISION

Par **2G67**, le **11/02/2012** à **16:23**

Bonjour,

En vue de l'obtention de mon mémoire dans mes études d'expertise comptable, je souhaite vous poser une question:

Dans le cadre d'une indivision successorale, ayant une activité de BIC, il y a 3 co-indivisaires. Comment immatriculer cette entreprise?

De plus, est ce que l'indivision est considérée comme une société ou une entreprise individuelle pour les formalités d'immatriculation?

Si vous avez des informations sur l'indivision dans le cadre d'une activité commerciale, je suis preneur.

Merci pour vos réponses qui sont toutes les biens venues.